



PROGRAMME INTERNATIONAL  
DE DOCTORAT  
*Muséologie, Médiation,  
Patrimoine*

Doctorat conjoint  
de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) France  
et de l'université du Québec à Montréal (UQAM) Québec, Canada

Livret de l'étudiant

Direction :  
Jean Davallon, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), France  
Bernard Schiele, Université du Québec à Montréal (UQAM), Québec, Canada

Le Programme international de doctorat Muséologie, Médiation, Patrimoine a pour objectif principal de former des chercheurs confirmés qui seront en mesure de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine, de concevoir et d'utiliser les outils conceptuels et méthodologiques, et de développer et de mettre en œuvre les stratégies adéquates pour aborder et résoudre les problèmes complexes auxquels ils seront confrontés dans le milieu muséal et patrimonial.

Le programme possède quatre caractéristiques :

- Thématique, il traite des publics, des institutions et des technologies de médiation des différents patrimoines.
- Conjoint, il est organisé, dirigé, mis en œuvre par les deux universités de façon à constituer un cursus de doctorat totalement intégré (cours identiques, mobilité des étudiants obligatoire, thèses codirigées, obtention de deux doctorats français et québécois).
- Francophone, il vise à donner une visibilité et un rayonnement à la recherche et à la formation de langue française en muséologie.
- Pluridisciplinaire, il associe les chercheurs des diverses disciplines permettant une connaissance du domaine : sciences de l'information et de la communication, sociologie, histoire, sciences de l'éducation.

Le haut niveau de cette formation internationale, la variété des habiletés développées, l'étendue de leurs connaissances acquises ainsi que leur flexibilité qualifieront les diplômés du programme pour occuper des fonctions polyvalentes nationales et internationales dans les secteurs publics (universités, centres de recherches, administrations publiques, agences et conseils, fonds, ministères, musées, etc.) et privés (instituts autonomes, entreprises, musées, etc.).

# DE L'ADMISSION AU DIPLÔME

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'étudiant dépose sa demande d'admission à l'université de son choix.

**1a) À l'UQAM :** Avoir obtenu une maîtrise en muséologie avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou avoir obtenu une maîtrise de recherche en histoire de l'art, en communication, en éducation ou dans une discipline pertinente, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 sur 4.3, ou l'équivalent ;

**1b) À l'UAPV :** Avoir obtenu la mention Bien au programme de Master recherche Culture et Communication (parcours Muséologie et Médiation culturelle : publics, technologies, institutions ou parcours Festival, cinéma : réception des œuvres) de l'UAPV, ou la mention Bien dans un autre Master recherche français d'une discipline pertinente ou l'équivalent ;

**2)** Présenter une esquisse de projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles ;

**3)** Présenter trois lettres de recommandation de répondants ;

**4)** Avoir obtenu l'engagement de deux directeurs conjoints, l'un de l'UQAM et l'autre de l'UAPV ;

**5)** Démontrer une très bonne maîtrise de la langue française ;

**6)** Posséder une connaissance suffisante de l'anglais et de toute autre langue propre aux sources primaires de la thèse.

## CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le programme n'est pas contingenté. Sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement des deux universités. Admission à l'automne seulement.

## MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Le comité de programme interuniversitaire vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études doctorales. Cette vérification s'effectuera notamment par :

- L'examen du dossier académique ;
- L'examen des lettres de recommandation de répondants (3) accompagnant le dossier de demande d'admission ;
- L'examen de l'exposé d'intention (l'esquisse du projet de recherche) présenté avec la demande d'admission ;
- La prise en compte des éventuelles expériences de recherche et/ou de travail cumulées par le candidat.

Après examen du dossier, le comité pourra exiger du candidat, comme condition d'admission, que celui-ci suive un ou des cours d'appoint (en sus de la scolarité du programme).

Il est attendu des candidats qu'ils aient choisi deux directeurs conjoints (l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV) à défaut de quoi le comité de programme interuniversitaire les nommera.

## DÉROULEMENT DES ÉTUDES DOCTORALES

### DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le cursus s'effectue en cinq ans au maximum. La scolarité s'échelonne sur deux ans au maximum, incluant la réussite de l'examen doctoral, et trois ans sont accordés pour la rédaction et la soutenance de la thèse.

Pour les étudiants à temps partiel la durée des études s'échelonne sur sept ans au maximum.

Régime d'études : temps plein (15 trimestres) ou temps partiel (21 trimestres).

### MOBILITÉ

Chaque étudiant effectue un séjour obligatoire dans l'autre université partenaire. Ce séjour sera d'au moins deux trimestres consécutifs.

Pour faciliter la résidence à l'étranger des étudiants inscrits à temps partiel, il sera possible de faire deux séjours d'au moins un trimestre.

### CRÉDITS

À l'UQAM, ce programme d'études comporte quatre-vingt-dix crédits.

### GRADES

L'étudiant obtient deux diplômes émis par chacune des deux universités avec mention de l'autre et réunis dans une pochette portant mention du Programme international de doctorat Muséologie, Médiation, Patrimoine faisant mention du cursus et des activités de l'étudiant.

Pour le Québec :

Philosophiæ Doctor, Ph. D.

Pour la France :

Doctorat de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, spécialité Sciences de l'information et de la communication (Muséologie, Médiation, Patrimoine)

# CURSUS ET TRAVAUX

## LISTE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Les activités du programme se répartissent en une scolarité formée de trois blocs.

### 1) UN PREMIER BLOC DE DOUZE CRÉDITS RÉPARTIS COMME SUIVIT :

Les deux cours suivants :

MSL 9001 — Méthodologie de la recherche en muséologie (3 crédits)

MSL 9002 — Les fondements de la muséologie (3 crédits)

Deux séminaires thématiques au choix (6 crédits) parmi les suivants :

*Domaine 1 : Réception*

MSL 9003 — Visiteurs et publics (3 crédits)

MSL 9004 — Pratiques culturelles (3 crédits)

*Domaine 2 : Objets, Patrimoine*

MSL 9005 — Objets, expositions et médias (3 crédits)

MSL 9006 — La patrimonialisation (3 crédits)

*Domaine 3 : Production culturelle*

MSL 9007 — L'offre culturelle et les marchés (3 crédits)

MSL 9008 — Culture et communication interculturelle (3 crédits)

MSL 9009 — Approches comparatives des politiques et institutions culturelles (3 crédits)

Les cours obligatoires sont offerts dans les deux universités, alors que les séminaires thématiques seront dispensés dans l'une ou l'autre des universités. Ils sont offerts à raison d'un par année dans chaque université.

Certains de ces cours ou séminaires pourront être offerts en formation à distance.

### 2) UN SECOND BLOC DE DOUZE CRÉDITS RÉPARTIS COMME SUIVIT :

MSL 9010 — Séminaire multidisciplinaire (annuel) (6 crédits)

MSL 9200 — Examen doctoral (6 crédits)

### 3) UN TROISIÈME BLOC DE SOIXANTE-SIX CRÉDITS RÉPARTIS COMME SUIVIT :

MSL 9300 — Projet de thèse (6 crédits)

Thèse et soutenance (60 crédits)

## CHEMINEMENT TYPE DES ÉTUDIANTS

L'étudiant doit obligatoirement effectuer sa seconde année d'études dans l'université partenaire (UQAM ou UAPV, selon le cas).

|  | Étudiants de l'UQAM  | Étudiants de l'UAPV  |
|--|--|--|
|  | Cours d'appoint en méthodologie (au besoin)                            | Cours d'appoint en méthodologie (au besoin)                      |
| <b>1<sup>re</sup> ANNÉE</b>            | <b>L'étudiant UQAMien est au Québec</b>                                | <b>L'étudiant UAPVien est en France</b>                          |
| <b>1<sup>re</sup> année</b><br>Automne | MSL 9001 Méthodologie de la recherche en muséologie (3 cr.)            | MSL 9001 Méthodologie de la recherche en muséologie <sup>1</sup> |
|  | MSL 9002 Fondements de la muséologie (3 cr.)                           | MSL 9002 Fondements de la muséologie                             |
|  | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire 1 <sup>re</sup> partie (3/6 cr.) | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire 1 <sup>re</sup> partie     |
| <b>1<sup>re</sup> année</b><br>Hiver   | Séminaire au choix (3 cr.)   | Séminaire au choix (3 cr.)                                       |

<sup>1</sup> Les étudiants titulaires d'un Master recherche Culture et Communication de l'université d'Avignon sont dispensés de ce cours.

|   |   |  |
|---|---|--|
|   | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire 2 <sup>e</sup> partie (3/6 cr.) | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire 2 <sup>e</sup> partie          |
|   | MSL 9200 Examen doctoral (6 cr.) <sup>2</sup>                         | MSL 9200 Examen doctoral <sup>3</sup>                                |
| <b>2<sup>e</sup> ANNÉE</b>                              | <b>L'étudiant UQAMien est en France</b>                               | <b>L'étudiant UAPVien est au Québec</b>                              |
| <b>2<sup>e</sup> année</b><br>Automne                   | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire (obligatoire mais non crédité)  | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire (obligatoire mais non crédité) |
| <b>2<sup>e</sup> année</b><br>Hiver                     | Séminaire au choix (3 cr.)  | Séminaire au choix (3 cr.)   |
|   | MSL 9300 Projet de thèse (6 cr.)                                      | MSL 9300 Projet de thèse   |
|   | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire (obligatoire mais non crédité)  | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire (obligatoire mais non crédité) |
| <b>3<sup>e</sup> ANNÉE ET SUIVANTES</b>                 | <b>L'étudiant UQAMien est au Québec</b>                               | <b>L'étudiant UAPVien est en France</b>                              |
| Dans les trois années qui suivent pour chaque trimestre | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire (obligatoire mais non crédité)  | MSL 9010 Séminaire multidisciplinaire (obligatoire mais non crédité) |
| <b>Au terme</b>   | Thèse et soutenance de thèse (60 cr.)                                 | Thèse et soutenance de thèse   |

## DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

### MSL 9001 — MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN MUSÉOLOGIE

Ce séminaire vise à favoriser une démarche rigoureuse de recherche dans le domaine de la muséologie, de la médiation culturelle et du patrimoine en privilégiant la compréhension des étapes cognitives de conception, d'élaboration et de validation d'une recherche, ainsi que l'élaboration de problématiques critiques intégrant au sein de celles-ci des catégories d'analyse provenant de différents paradigmes.

Ce séminaire enclenche un apprentissage méthodologique permettant la réalisation de projets de recherche et la définition du cadre général des méthodologies de la recherche liées aux trois axes du programme. Cet apprentissage est effectué par le biais d'une étude du processus de recherche qui comprend : énoncé de problèmes, formulation des hypothèses ou des questions de recherche, maîtrise des instruments de travail, présentation détaillée des différentes étapes d'un projet de thèse de doctorat. Le contenu du séminaire pourra varier en fonction des caractéristiques des sujets des candidats inscrits.

### MSL 9002 — LES FONDEMENTS DE LA MUSÉOLOGIE

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir la connaissance des paradigmes structurants des champs de la muséologie et l'analyse systématique des théories clés du domaine de la médiation et du patrimoine.

Son objet est l'approfondissement des problématiques fondamentales qui forment les champs actuels de recherche en muséologie, médiation et patrimoine. Une relecture de l'histoire des musées et de la muséologie, des différents acteurs qui ont forgé la pensée actuelle, des domaines d'application de la recherche en muséologie ainsi que des orientations futures.

### MSL 9003 — VISITEURS ET PUBLICS

Les objectifs de ce séminaire théorique sont de comprendre les concepts de publics, visiteurs, visites ; appropriations et usages de l'exposition et des

<sup>2</sup> L'examen doctoral peut terminer la première année ou être passé au début de la seconde année au trimestre d'automne.

<sup>3</sup> L'examen doctoral peut terminer la première année ou être passé au début de la seconde année au trimestre d'automne.

événements culturels ; appréhender la construction sociale et historique de la notion de public et de visiteur ; constituer un cadre théorique sur l'évaluation. Les concepts de visiteurs et de publics. Stratégies de communication et opérativité. Aspects historiques. L'appropriation de l'exposition, des dispositifs de réception et des faits patrimoniaux : les comportements, les pratiques et les usages. L'évaluation des expositions et de leurs publics. Études de cas.

#### MSL 9004 — PRATIQUES CULTURELLES

Les objectifs de ce séminaire sont d'approfondir différentes perspectives théoriques et méthodologiques qui rendent compte des diverses pratiques culturelles dans un contexte international et multiculturel ; de comprendre les modes et modalités d'appropriation des objets culturels.

Le processus de médiation culturelle : stratégies de production et de réception. L'évolution de la relation à l'objet culturel : processus, structures et effets symboliques. Représentations et rapports identitaires. Aspects historiques et problématiques contemporaines.

#### MSL 9005 — OBJETS, EXPOSITIONS ET MÉDIAS

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant apte à comprendre la spécificité du média exposition, ses relations avec les autres médias et son dispositif textuel.

Il propose des analyses et des recherches concernant la double nature des expositions qui, d'une part, regroupent dans l'espace des objets matériels (collections) et, d'autre part, ajoutent divers supports médiatiques (dont les TIC, le musée virtuel, la réalité virtuelle, les dispositifs interactifs, etc.) qui en affectent l'interprétation et la réception. Nature médiatique de l'exposition, opérativité, structure et langage. Modèles théoriques et études de cas.

#### MSL 9006 — LA PATRIMONIALISATION

Les objectifs de ce séminaire théorique sont d'approfondir l'étude de nouvelles théories du patrimoine appliquées au champ muséal et au dispositif de l'exposition ; appréhender les relations entre les acteurs sociaux et les stratégies collectives de désignation et de constitution des objets patrimoniaux.

Il examine les définitions et l'évolution des champs patrimoniaux, en mettant l'accent sur les processus – de la décision des experts à l'appropriation collective, en passant par la mise en exposition – qui font que des sites et des objets se voient conférer le statut de bien patrimonial. Herméneutique du patrimoine. Analyse du devenir du patrimoine. Politiques et mise en valeur. Modèles théoriques et études de cas.

#### MSL 9007 — L'OFFRE CULTURELLE ET LES MARCHÉS

Ce séminaire théorique vise à étudier les relations entre l'émergence de l'offre culturelle, sa diversification et la constitution de marchés ; développer une perspective critique de l'évolution de l'industrie culturelle ; analyser les modes de consommation en vue de développer des systèmes d'analyse opérants.

Il porte sur l'analyse de l'impact de la logique économique sur le champ de la création et de la diffusion culturelles. L'approche retenue pense l'inscription et la circulation des différents produits culturels dans des logiques marchandes de mise en marché et de retombées économiques. Modèles théoriques et études de cas.

#### MSL 9008 — CULTURE ET COMMUNICATION INTERCULTURELLE

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant capable d'analyser en profondeur les différences entre cultures et dispositifs symboliques de valorisation identitaire et d'appréhender dans leur contexte les différentes stratégies d'exposition.

Culture et appareils culturels. Diversité culturelle et rapports identitaires. Anthropologie de la communication culturelle. Médiation culturelle et appartenance. Les dispositifs symboliques des formes institutionnelles et les supports de ces dispositifs de la culture. Enjeux contemporains.

#### MSL 9009 — APPROCHES COMPARATIVES DES POLITIQUES ET INSTITUTIONS CULTURELLES

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant capable d'avoir une vue d'ensemble des principes politiques et des cadres légaux et administratifs régissant les institutions culturelles.

Analyse comparative des politiques de la culture et des institutions culturelles au Québec, au Canada, aux États-Unis, en France et en Europe. Cadres légaux et administratifs. Principales réglementations. Aspects historiques. Évolution des pratiques. Grands problèmes contemporains.

#### MSL 9010 — SÉMINAIRE MULTIDISCIPLINAIRE (6 CRÉDITS)

Ce séminaire théorique vise à promouvoir et favoriser l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme ; susciter des échanges sur les problématiques et les cadres de recherche de manière à développer une pensée critique et à maîtriser des habiletés de communication.

Le séminaire multidisciplinaire est une activité pédagogique qui vise le développement, par une mise en situation de recherche, de connaissances et de compétences pertinentes pour la conduite de recherches de niveau doctoral. Par une activité de groupe, le séminaire multidisciplinaire vise à favoriser les échanges qui amèneront le candidat à initier la réflexion menant à la problématique de sa thèse. Il documentera de façon appropriée son projet de thèse, établira la problématique et énoncera des hypothèses de recherche.

#### MSL 9200 — EXAMEN DOCTORAL (6 CRÉDITS)

L'examen doctoral a pour objectif d'évaluer si l'étudiant est apte à entreprendre sa recherche doctorale. Cette aptitude exige la maîtrise des principaux courants de pensée en muséologie et ceux spécifiques à son champ d'intérêt. Il a donc pour but d'évaluer la capacité de synthèse du candidat et de s'assurer qu'il connaît bien la problématique ainsi que le contenu scientifique des recherches effectuées dans sa discipline mais aussi dans le pôle de recherche où il évolue.

Après approbation de la bibliographie soumise par le candidat, les membres du jury soumettent à celui-ci une question à laquelle il doit répondre par écrit (au maximum 50 000 signes), dans un délai maximum de trois (3) mois. L'étudiant défend oralement son travail devant un jury composé de trois professeurs comprenant les directeurs conjoints et un professeur de l'université d'attache de l'étudiant. Ce jury est nommé par le comité de programme conjoint dans le respect des règlements des deux établissements. L'examen doctoral est noté succès ou échec.

En cas d'échec, le candidat a droit à une seule reprise, au plus tard au trimestre suivant, à une date fixée par le jury. Un second échec entraîne l'exclusion du programme.

Préalable(s) : MSL9001 Méthodologie de la recherche en muséologie, MSL9002 Les fondements de la muséologie.

#### MSL 9300 — PROJET DE THÈSE (6 CRÉDITS)

Cette activité a pour but de démontrer la capacité d'élaborer une problématique et de développer un cadre de recherche cohérent et rigoureux fondé sur une connaissance du champ retenu.

Elle permet à l'étudiant de définir et de limiter de façon concrète et opérationnelle son projet de thèse. Ce dernier doit être conforme aux objectifs du programme et se situer dans le cadre des champs de spécialisation de celui-ci. Il doit comporter un énoncé de la problématique, des objectifs, des hypothèses de travail, des méthodes, des résultats attendus, de l'échéancier et du budget si nécessaire. Le projet de thèse est présenté par écrit dans un document de 30 000 signes environ.

Le projet de thèse devra être complété durant le quatrième trimestre dans l'université partenaire, suivant l'inscription initiale de l'étudiant. L'étudiant défend oralement son travail devant un jury composé de trois professeurs comprenant les directeurs conjoints et un professeur de l'université d'attache de l'étudiant. Le projet de thèse pourra être accepté tel quel, renvoyé pour modifications, ou rejeté. L'étudiant qui aura échoué son projet de thèse aura droit à une seule et unique reprise au cours du trimestre suivant l'échec. Un deuxième

échec entraîne l'exclusion du programme. Le projet de thèse est noté succès ou échec.

Préalable : MSL9200 Examen doctoral.

#### THÈSE ET SOUTENANCE DE THÈSE (60 CRÉDITS)

L'objectif de cette activité est de rédiger un exposé écrit des travaux de recherche effectués et démontrer par ses travaux une contribution nouvelle et significative à l'avancement des connaissances dans le domaine retenu. Elle doit démontrer son aptitude à poursuivre des recherches autonomes. Le mémoire de thèse doit faire état d'une recherche systématique et originale dans le champ de la muséologie, du patrimoine et de la médiation.

Lorsqu'il est inscrit en rédaction de thèse, le candidat doit assister au séminaire multidisciplinaire et présenter une conférence par année académique donnant lieu à l'exposé de l'état d'avancement de ses travaux. Ainsi, ce séminaire permet à chacun des étudiants de briser l'isolement de la rédaction tout en lui permettant de contribuer activement à la vie intellectuelle de l'ensemble des doctorants.

La direction de thèse est assurée par deux directeurs conjoints choisis dans les deux universités participantes, l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV. Ces directeurs doivent être habilités chacun par son instance décisionnelle (École doctorale pour l'UAPV, Programme international de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine pour l'UQAM).

La thèse donnera lieu à une soutenance unique reconnue par les deux établissements. Elle sera soutenue dans les locaux de l'établissement d'attache du candidat.

L'évaluation de la thèse du candidat se fera par un jury composé à parité par des enseignants habilités des deux établissements et au moins d'un membre provenant d'un établissement tiers. Il comprendra au moins cinq (5) personnes dont feront partie *ex officio* les directeurs de la thèse et, au moins un (1) évaluateur externe aux départements impliqués dans le programme de doctorat. Le jury est nommé conjointement dans le respect des règlements des deux établissements.

La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modifications ou rejetée. Le rejet entraîne l'exclusion du programme.